

# LE SIGNAL

*Segny : petite commune, grandes idées*

Segny



se  
souvient



# L'ÉDITO

Chères Segnerandes,  
Chers Segnerands,

La rentrée scolaire a été compliquée avec les travaux et l'augmentation des effectifs en maternelle et primaire. Près de 300 enfants, répartis en 10 classes, dont 2 en préfabriqués, ont repris le chemin de l'école du village, dans le respect du protocole sanitaire.

En fonction des nouveaux arrivants, le village a, d'ores et déjà, prévu la possibilité d'ouvrir une nouvelle classe dans l'espace de Vaise d'ici à la fin de l'année avec une cantine attenante.

Malgré des signes encourageants, la pandémie nous impacte encore. Avec l'espoir de vite retrouver une vie normale, notre vigilance est restée entière sur les conditions et l'application du protocole sanitaire.

J'accorde un soutien sans faille à notre personnel municipal, aux élus de mon équipe et au bon travail de l'opposition. Merci à l'équipe enseignante, aux parents, aux élèves et à tous les intervenants qui participent à ce défi de santé public et assurent le bon fonctionnement de notre quotidien.

Concernant le problème récurrent de la gestion et valorisation des déchets nous ne pouvons que constater que nos containers débordent ce qui se traduit par un état de saleté inacceptable causé par l'incivisme. Il en va de notre responsabilité individuelle. Il est vrai que la redevance incitative peut entraîner des dépôts sauvages.



Néanmoins, les containers semi-enterrés ont été installés par l'Agglo et leur service devrait intervenir plus régulièrement. Ils devraient aussi distribuer des badges d'accès aux personnes qui n'auraient pas encore souscrit au service des déchets. Je rappelle que ces actes d'incivisme peuvent faire l'objet de sanctions. C'est un manque flagrant de respect pour les agents qui s'occupent de ces sujets.

Depuis cet été, nous ressentons une véritable reprise dynamique de notre tissu associatif et commercial qui permet de favoriser le développement ainsi que l'animation à Segny. C'est aussi un moyen de lutte contre la solitude après le confinement et les restrictions. Vivement les retrouvailles ! J'espère vous rencontrer rapidement au cours des prochains événements.

Soyons optimistes en attendant les échéances de 2022. Bon courage à tous. Prenez bien soin de vous.

C'est au nom de l'ensemble de l'équipe municipale que je vous souhaite de joyeuses fêtes.

*Jean-Pierre Failloux*  
*Maire de Segny*

## Cérémonie des vœux !

Le contexte sanitaire ainsi que les décisions gouvernementales ne nous permettent pas de vous accueillir sereinement pour une cérémonie des vœux à l'espace de Vaise. Aussi nous devons annuler notre traditionnel rendez-vous. Nous en profitons pour remercier chaleureusement Tanguy Dubost qui a organisé une cérémonie digitale en 2021. Pour 2022 nous reviendrons prochainement pour vous indiquer le mode de communication choisi.



## La suite des aventures des explorateurs Segnerands ...

Colette et Remi ont commencé à construire leur voilier en 2015. C'est un cotre intégral de 43 pieds, d'environ 13 mètres avec une coque en aluminium. Ils l'ont baptisé Strana. Après nous avoir raconté leur départ le 8 juin pour la mise à l'eau à la Rochelle, l'installation du mât et la fabrication des voiles, voici des nouvelles plus récentes. Nos navigateurs ont quitté la Rochelle le 22 août et ont caboté un jour sur deux. Leur bateau leur a donné entière satisfaction et ils se sont arrêtés à Ouistreham en Normandie afin d'y laisser leur voilier pour l'hiver et revenir à Segny en attendant de repartir naviguer vers les mers du Nord. Leurs destinations de navigation seront ensuite l'Europe du nord, l'Islande, la Norvège et la mer Baltique. Ce couple dynamique et sympathique est toujours prêt, avec beaucoup de plaisir, à échanger sur leur magnifique bateau, et n'est pas avare de renseignements sur la multitude de travaux qui a été nécessaire. Souhaitons leur les meilleures conditions possibles pour la suite de leurs aventures.

## Urbanisme, voirie, bâtiments : zoom sur les chantiers en cours



Comme l'illustrent ces photographies nous travaillons notamment sur : l'affouage, une classe modulaire à Vaise, l'extension de l'école du vieux bourg, la maison du lavoir rue du Vieux Bourg, le préau à Vaise.

## Un nouveau commerce à Segny : la poissonnerie de Didier Favre !



Ça y est la lumière s'est allumée et le rideau s'est levé au matin du mardi 7 décembre 2021. La poissonnerie a ouvert ses portes dans notre village, et Didier vous y accueillera de son large sourire avec des conseils professionnels puisque c'est son métier depuis 25 ans. Segnerand d'origine, Didier Favre n'a jamais quitté Segny. Il y a fondé sa famille avec Anne. Ils ont eu deux enfants : Axelle et Julien. Vous pouvez d'ores et déjà commander vos plateaux de fruits de mer, et autres poissons pour votre réveillon. Vous aurez sur votre table des produits majoritairement made in France (Boulogne sur Mer et Audierne). Vous pourrez également déguster des huîtres le dimanche 19 décembre lors du marché de Noël. La municipalité lui souhaite bonne chance dans cette belle aventure ! La poissonnerie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19h15 et le samedi de 9h à 18h. Elle est joignable au 09 54 25 09 80.

## Communication par email

Nous invitons les Segnerands à communiquer leur email à [accueil@segny.fr](mailto:accueil@segny.fr) afin de vous faire passer, vite et à moindre coût, les informations communales (coupures d'eau, d'électricité, de gaz, événements, alertes cambriolages etc.). Nous réaliserons ainsi des économies de papier et de temps. Les personnes n'ayant pas internet continueront de recevoir ces communications dans la boîte aux lettres. Nous respecterons bien entendu la confidentialité des informations données. Merci d'avance pour votre coopération.



## Affouage

En collaboration avec l'ONF, la commune accorde le droit de se procurer du bois dans la forêt communale et met en place des bois d'affouage sur pieds, de plusieurs parcelles forestières, octroyés aux Segnerands uniquement, afin d'assurer l'entretien sylvicole de nos forêts. Les inscriptions se font en mairie jusque fin décembre et les coupes du 01 janvier au 15 avril en général. Nous procédons par tirage au sort pour déterminer les lots.



## Rentrée des classes 2021

Ce sont 300 enfants qui ont repris le chemin de l'école du village, dont 42 petites sections, 34 moyennes, 49 grandes, 44 CP, 29 CE1, 35 CE2, 39 CM1 et 28 CM2. Ils sont répartis en 10 classes (4 maternelles et 6 primaires) pour une semaine de 4 jours. L'école compte 11 enseignants : 1 de l'Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants, 1 du Réseau d'aide aux élèves en difficultés, 1 psychologue, 2 AVS et 4 ATSEM. La 10ème classe a été installée dans la cour de l'Espace de Vaise et accueille des CM1 - CM2. Nous investissons des sommes importantes afin que les élèves et les professeurs puissent travailler dans les meilleures conditions. Le Centre de Loisirs fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi avant et après la classe, le mercredi toute la journée et chaque première semaine des vacances sauf pour Noël.



## Nos commerces Segnerands

Des nouveaux commerces ont ouvert à Segny.

- MN Plomberie (joignable au 06 09 75 30 64)
- Maxi Zoo (9h à 19h30 du lundi au samedi)
- Biocoop (9h à 19h30 du lundi au jeudi - 8h30 à 19h30 du vendredi au samedi)
- Alain Afflelou (9h à 19h30 du lundi au samedi)
- 6#42 pizzeria (de 11h30 à 23h tous les jours).

Par ailleurs, retrouvez l'onglerie Studio Nails 22 rue du Fontaillon, de 9h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 14h30 le samedi.

## Opération brioches

Nous avons eu la chance de profiter d'un temps printanier les 15 et 16 octobre lors de la vente de brioches organisée par la mairie au profit de l'Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de l'Ain. Nous leur avons versé la somme de 770€. L'opération fut un grand succès grâce à la gourmandise et à la générosité des Segnerands. Merci aussi à Carrefour pour le don des brioches. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



## L'école de Segny prépare sa prochaine rentrée

La rentrée scolaire 2022 se prépare dès maintenant avec la prévision des effectifs qui ont été renseignés par la directrice de l'école avant le 12 novembre 2021. Cependant des réajustements pourront être faits jusqu'au 15 décembre. Nous invitons toutes les familles souhaitant inscrire leur enfant à l'école de Segny à se faire connaître au plus vite auprès de l'accueil de la mairie.



## L'Écureuil Roux complice de l'écosystème

L'écureuil roux joue un rôle primordial dans le renouvellement de nos forêts en enterrant ses graines. Car lorsqu'il les oublie, les graines plantées donneront naissance à de nouveaux arbres.

L'habitat de prédilection de l'écureuil roux se situe naturellement dans les arbres, avec une légère préférence pour les forêts de conifères matures. Il a pour habitude de construire plusieurs nids en haut des arbres, à l'aide de végétaux, afin de mieux se protéger des prédateurs. Les prédateurs de l'écureuil roux sont la marte ou l'épervier le jour, et le hibou, la chouette ou la fouine la nuit. Les animaux domestiques, chats et chiens, peuvent aussi être des prédateurs redoutables. Un autre grand danger qui menace l'écureuil, ce sont les collisions routières. Pour les protéger davantage, des passages pour les écureuils peuvent être aménagés avec des fils au dessus des routes.



Il se nourrit surtout dans la frondaison mais il peut aller chercher sa nourriture au sol (où il peut y enterrer des réserves de fruits secs), même dans les jardins où il n'est pas rare de le croiser. Omnivore opportuniste, il montre une préférence pour les végétaux : graines de conifère, faines, glands, noix, noisettes, fleurs, bourgeons, fruits ou baies, champignons, sève voire d'écorce. Il peut aussi être carnivore (œufs, larves, insectes, escargots) mais en bien moindre proportion.

L'écureuil se reproduit en décembre et avril. On assiste à des courses poursuites dans les arbres entre mâles et femelles. Les femelles peuvent mettre au monde jusqu'à deux portées par an, entre février et avril et mai et août. La gestation est de 38 à 40 jours et peut donner lieu à des portées de 3 à 5 petits, qui naissent nus, sourds et aveugles. Ils restent avec leur mère 45 jours. Le sevrage s'opère au bout de 10 à 12 semaines. L'espérance de vie est de 6 à 7 ans en liberté et peut aller jusqu'à 10 ans en captivité.

Comment les protéger ?

- En favorisant l'installation dans les communes d'écuroduc (passages à écureuil) comme le recommande l'ONF.
- En sensibilisant les automobilistes par l'installation d'une signalétique aux abords des routes situées sur des lieux de passages.
- En mettant à disposition des abris refuges en hauteur dans vos jardins (arbres, façades) pour échapper à la prédation, avec un peu de nourriture et d'eau.
- En protégeant nos arbres et les milieux, c'est un ensemble d'espèces que nous protégeons. Elles contribuent à la diversité et à la préservation des écosystèmes.



Des adresses utiles pour découvrir et protéger la faune de notre région :

- Bio Parc – Genève : <https://bioparc-geneve.ch/>
- SOS Hérissons Vernier : [www.christinameissner.com/nature/sos-herissons/](http://www.christinameissner.com/nature/sos-herissons/)
- Centre de réadaptation des rapaces, écureuils, hérissons : [www.crr-geneve.ch/](http://www.crr-geneve.ch/)



**Le coin nature par  
Michel Badré**

## Cérémonie du 11 novembre

C'est avec émotion et recueillement que Segny a honoré ses soldats morts pour la France devant le monument aux morts le 11 novembre à 17h. Les enfants de l'école y étaient conviés, ainsi que la population et la batterie fanfare La Gessienne. Madame La Sous-Préfète de Gex nous ayant fait l'honneur de venir, c'est elle même qui a lu le discours de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants. M. Le Capitaine Rota de la gendarmerie de Gex ainsi que Monsieur Dunand, Président de l'agglomération du Pays de Gex étaient également présents. Les élèves de Segny ont procédé à la lecture de textes et de lettres de poilus. Le monument a été illuminé de 14 bougies déposées par les enfants en souvenir des 14 poilus Segnerands. La cérémonie s'est terminée par la Marseillaise chantée avec ferveur et le verre de l'amitié.



## Rencontre avec les associations



La municipalité de Segny a souhaité organiser une rencontre avec les présidents et membres des différentes associations du village. Merci à elles pour leur présence le mardi 19 octobre dernier. Leur travail bénévole constitue une partie importante de l'animation et du dynamisme du village. Nous ne manquerons pas d'organiser de nouvelles rencontres de ce type. Elles sont essentielles pour travailler efficacement ensemble.

## Prévention des cambriolages

Ceux qui en ont été victimes ont conscience, après coup, que des choses simples auraient pu être préparées. Le groupement de gendarmerie sensibilise sur des bons réflexes. Dans 60 % des cas, les victimes de cambriolage ne sont pas en mesure d'indiquer les marques, types et numéros de série des objets qui ont disparu. Pour vous aider, le groupement de gendarmerie a préparé un modèle de liste vous permettant d'inventorier vos biens. Vous pouvez aussi voir le site de la "Fédération Française des Sociétés d'Assurances". Il faut justifier de la valeur des biens dérobés en produisant : factures, photographies, inventaire notarié en cas d'héritage. Nous vous conseillons aussi de garder un minimum d'argent chez vous. Soyez vigilants et contactez la gendarmerie au 17 ou au 04 50 41 54 26 pour signaler tout mouvement suspect.



## Espace de Vaise

Le parc de Vaise a été aménagé avec des agrès et une table de Teqball ainsi qu'un trampoline et une aire de jeux. Il y a aussi un city stade et un bassin de skateboard. L'accès au parc est autorisé à tous, même aux chiens. Ces derniers doivent être obligatoirement tenus en laisse. Nous souhaitons que les espaces verts ne soient pas pollués par des déjections. Ces espaces sont utilisés quotidiennement par tous. Les personnes qui ne respectent pas les consignes peuvent être amendées par la police municipale. Des panneaux sont installés à chaque entrée pour rappeler la règle. Par ailleurs, l'entrée de nuit est strictement interdite ainsi que la consommation d'alcool.



## Les élections approchent !

Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives les 12 et 19 juin. L'inscription sur les listes électorales est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Vous pouvez le faire en ligne sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés. Vous pouvez aussi venir en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription. Enfin vous pouvez procéder par courrier adressé à la mairie, avec ces mêmes documents. A Segny, le vote sera organisé à l'espace de Vaise. Pensez à vous munir de votre carte d'identité, d'un masque et d'un stylo.

### **Constance, sa maman, nous raconte la naissance de Clarisse à Segny !**



"21 septembre 2021, jour de pleine lune, nous croisons les doigts. Aujourd'hui c'est l'échéance imposée par ma sage femme pour que l'accouchement puisse être fait à la maison. Au matin le soleil est là, et les contractions aussi. Nous déposons notre grande, Adaline, à l'école et mettons toutes les chances de notre côté en enchaînant les balades dans le village. Le papa termine les derniers préparatifs et nous prévenons les sages-femmes qui arrivent en début d'après-midi. Nous sommes prêts, sereins et détendus dans notre cocon. Clarisse est arrivée à 17h51. Un moment intense mais incroyablement fort et magique ! Il est temps de faire la pesée, nous nous y reprenons à 3 fois pour être sûrs, tellement nous sommes surpris : 4kg730 ! La sage-femme nous dit avoir battu son record. Ce fut une expérience de vie incroyable pour notre couple et un souvenir mémorable dans notre maison Segnerande !" Souhaitons à Constance et Carlos, Adaline et Clarisse beaucoup de bonheur et une douce vie de famille à Segny.

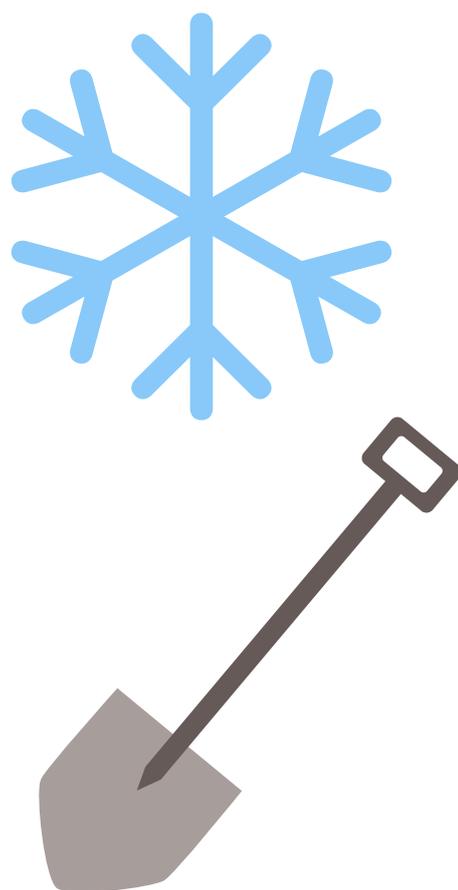
## Septembre en or



L'ensemble des élus de Segny soutiennent l'action du collectif GRAVIR qui contribue chaque année à "Septembre en Or" lors de ce mois international de lutte contre les cancers de l'enfant. Nous sommes heureux que cette initiative soit partagée par de nombreuses autres communes du Pays de Gex et de notre département de l'Ain.

## Stationnement et déneigement

Afin d'assurer le bon déroulement du déneigement lors de chaque chute de neige il est impératif de ne pas stationner son véhicule sur la voie publique ainsi que sur le domaine privé ouvert au public (impasses, lotissements,). Un véhicule faisant obstacle aux passages des engins de déneigement est en infraction. Il privera les autres riverains du bon déroulement de ce service et peut être verbalisé. Par ailleurs, rappelons que nous sommes tous tenus d'enlever la neige et le verglas des trottoirs, au droit de l'immeuble ou de la maison dans lesquels nous résidons. Pour mieux gérer l'hiver, nous vous invitons à vous tenir informés des conditions météorologiques et de prendre ainsi toutes les dispositions utiles.



## Le mot de Segny autrement

SÉGNY AUTREMENT – LISTE D'OPPOSITION

Vos Conseiller(e)s Municipaux : Mmes et MM. CRETTON, LABRUNIE, LAFONT, MAKHLOUF

C'est la première fois que le bulletin municipal accueille la tribune de libre expression et nous nous en réjouissons. Depuis le début de ce mandat, nous privilégions le débat constructif à l'opposition systématique. Dans chaque commission où nous siégeons, à chaque fois que nous le pouvons, nous proposons des moyens d'actions différents. Nous continuerons à travailler au bénéfice des Segnerandes et des Segnerands dans cet état d'esprit pour favoriser la transparence.



### Repas des aînés

Le contexte sanitaire ne nous permet pas d'organiser sereinement le traditionnel repas des aînés. Nous espérons vous retrouver bientôt pour ce moment de partage comme à l'accoutumée mais en attendant nous ne manquerons pas de vous réserver une belle surprise. En effet, des bons cadeaux à valoir chez les commerçants du village seront remis à nos aînés.

### Taille des haies

Nous vous rappelons qu'il est important de tailler vos haies et autres végétaux régulièrement. En effet, les haies ne doivent pas dépasser 1m80. Par ailleurs, ces dernières doivent rester dans votre espace privatif. Elles ne doivent pas dépasser sur la voie publique. Merci pour votre vigilance.



## Le mot de la CLAC

### *Commission Loisirs Animation et Communication*

Avec l'impact de la pandémie, un besoin de légèreté, de joie, de lumière et de retrouvailles se faisait ressentir dans le village. Décoration des rues, préparation d'une fête avant Noël, tout était à faire et à réfléchir... La CLAC décide alors de mettre en place un atelier de décoration pour le village. Le bouche à oreille permet même à quelques Segnerands de nous rejoindre ! Dès le 21 octobre, les idées fusent et c'est autour de planches, de pots de fleurs, de peinture et autres pinceaux et ciseaux que les projets se mettent en place :

1. Propulser le village dans une ambiance de Noël dès le 1er décembre.
2. Proposer aux Segnerands d'y apporter leur touche.
3. Organiser une fête que l'on appellera « en attendant Noël »

Tout a été réalisé : une quinzaine de figurines de Noël ont été déposées dans le village, les Segnerands ont largement participé à la proposition « décore ta bûche » et des petites œuvres ont été installées autour de la mairie. La journée « En Attendant Noël » a rencontré un énorme succès.

Nous tenons à vous remercier : Segnerands, membres d'associations, employés communaux, commerçants et parties prenantes sans qui tout cela n'aurait pas pu se réaliser. Revivez ces moments sur notre page Facebook @Mairie de Segny.



## Non aux déchets sauvages

Depuis plusieurs semaines des sacs poubelles et autres déchets sont amassés au pied des conteneurs de stockage et de recyclage. La commune et les habitants déplorent ces faits qui constituent une dégradation visuelle de notre environnement et un risque accru de prolifération des rongeurs. Ces dépôts sont des incivilités passibles d'amendes (article R.632-1 du Code pénal).

Les agents municipaux de Segny collectent régulièrement les déchets qui envahissent les plateformes, afin d'assainir les situations, mais ce n'est pas leur rôle. Aussi nous rappelons que les plateformes de tri des déchets recyclables et de dépôts des ordures ménagères sont des espaces au service de tous, et qu'il est de la responsabilité de chacun de trier correctement ses déchets. Les encombrants doivent être déposés en déchèterie à Versonnex ou Ornex. Pour les objets pouvant être rénovés (électroménager, objets numériques, articles de sport, maroquinerie..), la ressourcerie d'Ornex est ouverte depuis novembre 2021.

Au même titre que l'eau, l'énergie et internet, la collecte des déchets est un service payant assuré par l'Agglo. Ce service délivre à chaque foyer un badge d'accès aux déchèteries et pour les zones desservies, le badge donne accès aux conteneurs d'ordures ménagères. Le financement du service public de collecte et de traitement des déchets est assuré par la redevance incitative.

Si vous avez déjà un badge pour les déchèteries du Pays de Gex ou pour les conteneurs de proximité (poubelles pour les déchets ménagers), vous n'avez aucune démarche à faire. Si vous n'avez pas de badge, faites votre demande sur: [www.mon servicedechets.com](http://www.mon servicedechets.com). Plus d'informations au 200 rue Edouard Branly à St Genis Pouilly ou au 04 50 40 95 00.



# Le Segny d'antan

Voici de petits souvenirs sur le Segny d'autrefois.. plus d'informations en Mairie. Si vous avez des documents d'époque merci de nous les partager. Nous les numériserons en Mairie pour en conserver la trace et partager ce patrimoine mémoriel.



**ANTHONIOZ Louis**  
Charron-Forgeron  
à SEGNY (Ain)

M. le sieur Emery, Tailor. Doit

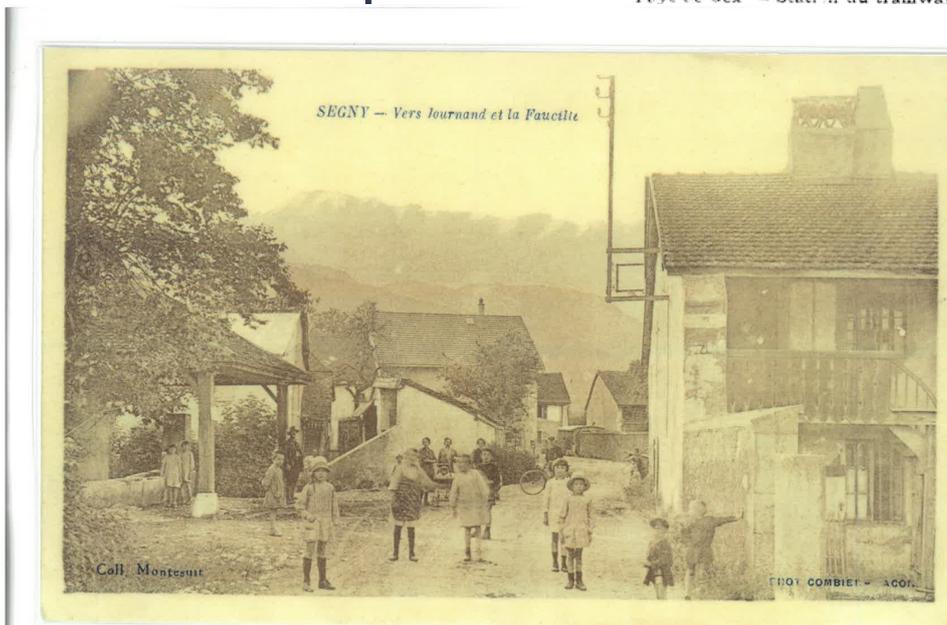
Segny, le 25 novembre 1911

Compte	Description	Montant
12	Des plagues à livres à un cent	1,50
14	un manche d'acier	1,50
15	Des fils roux Des saloirs de cheval	2,75
16	saumur Des fourreaux	1,50
17	reparé des fourreaux	1,50
18	reparé une lame de scie	1,50
19	une gouge à son charbon	1,50
20	une roue en fer et brette	1,50
21	une clavette un levier	1,50
22	saloirs de cheval	1,50
23	saumur à 3 c.	1,50

**Emery Jean**  
CHARRON-FORGERON  
à SEGNY (Ain)

M. le sieur Emery, Tailor. Doit

Compte	Description	Montant
12	Des plagues à livres à un cent	1,50
14	un manche d'acier	1,50
15	Des fils roux Des saloirs de cheval	2,75
16	saumur Des fourreaux	1,50
17	reparé des fourreaux	1,50
18	reparé une lame de scie	1,50
19	une gouge à son charbon	1,50
20	une roue en fer et brette	1,50
21	une clavette un levier	1,50
22	saloirs de cheval	1,50
23	saumur à 3 c.	1,50



ENTREPRISES DE MAÇONNERIE

MILISE **LONARDI JOSEPH** TAILLEUR

CIMENT à SEGNY (Ain)

M. le sieur Emery, Tailor. Doit

Compte	Description	Montant
12	Des plagues à livres à un cent	1,50
14	un manche d'acier	1,50
15	Des fils roux Des saloirs de cheval	2,75
16	saumur Des fourreaux	1,50
17	reparé des fourreaux	1,50
18	reparé une lame de scie	1,50
19	une gouge à son charbon	1,50
20	une roue en fer et brette	1,50
21	une clavette un levier	1,50
22	saloirs de cheval	1,50
23	saumur à 3 c.	1,50

Approuvé le 25 novembre 1911  
M. le sieur Emery, Tailor.  
Joseph Lonardi



## SANTÉ

Urgences médicales .....	15
Urgences secours .....	18
SOS Ambulances .....	04 50 99 70 49
Hôpital St Julien .....	04 50 49 65 65
Urgences pour personnes malentendantes .....	114
Maltraitance Infantile .....	119
Hôpital privé Pays de Savoie .....	04 50 83 43 43
Hôpital local de Gex, Tougin (maison de retraite) .....	04 50 40 38 38
Hôpital cantonal de Genève .....	+41 (0)22 372 33 11
Hôpital de la Tour .....	+41 (0)22 719 61 11
Pharmacie de garde.....	3237



## INFOS PRATIQUES

**Mairie de Segny - 103 rue du vieux bourg - 04 50 41 60 68**

Horaires COVID : de 8h30 à 12h lundi et mercredi  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h jeudi

Service social : sur rdv au 04 50 41 60 68

Permanence du service urbanisme : jeudi de 14h à 17h et au 04 50 41 39 01

### Collecte des déchets

- La collecte auprès des particuliers se fait le mercredi matin (décalé pour Noël et le Jour de l'An).
- Les déchetteries (Ornex, Versonnex) sont ouvertes de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h en semaine, de 8h à 17h le samedi et de 9h à 12h le dimanche. L'accès est gratuit pour les particuliers.
- Il est interdit de brûler vos déchets.
- Composteur et container : 04 50 40 95 00
- Allô Encombrant : 04 50 20 65 86

### Nuisances sonores

- Les travaux sont interdits de 20h à 7h en semaine, le dimanche & jours fériés
- Vous pouvez tondre de 8h à 12h et de 14h à 19h30 en semaine, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h le dimanche et les fériés

## FÉLICITATIONS À

- Félix GYRARD et Jenny GRIMM mariés le 21.08.2021
- Omar DIENG et Fatou LO mariés le 08.09.2021
- Ramazan AKKIN et Marcela MANGABEIRA, mariés le 18.09.2021
- Cyril AMELIN et Yu CHENG mariés le 09.11.2021
- Fanomezantsoa RALAIMIHANTA et Edith TSIFILINIAINA mariés le 13.11.2021

## BIENVENUE À

- KAISMOUNE BOUCHER Sasha né le 19.06.2021
- PAPALEO Livia née le 27.07.2021
- MURE Mylhan né 28.07.2021
- LAGUILLIER Lucas né le 18.08.2021
- KHOUADRA Assia née le 19.08.2021
- PEREIRA RICHARD Inaya née le 29.08.2021
- VARIN Elyne née le 08.09.2021
- DIOME Maggy née le 12.09.2021
- CASTRO DA SILVA Clarisse née le 21.09.2021 à Segny
- CHRISTEL RODARIE Alba née le 23.09.2021
- BANELHAQ Mehdi né le 26.09.2021
- ROBERT Lou-Maï née le 28.09.2021
- COGNE Gabriel né le 30.09.2021

## CONDOLÉANCES AUX PROCHES DE

- Antonio GRAVANO  
26 mai 2021

# LE SIGNAL

*Segny : petite commune, grandes idées*

Segny  
vous  
souhaite



de joyeuses  
fêtes

